

MODIFICATION

FI31652

FORE MARTINIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
LOT LES HAUTS DE CALIFORNIE
97232 LE LAMENTIN
844625 111 RCS FORT DE FRANCE

Aux termes d'une décision en date du 2 avril 2024, l'associée unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale FORE MARTINIQUE par TALIS MARTINIQUE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS La Présidente

MARCHÉ PUBLIC

FI31649

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DU GROS-MORNE

Par délibération en date du 03 Octobre 2023, le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GROS-MORNE.

La modification a pour objet de modifier le règlement des zones 1AU et 1AUe afin de permettre la réalisation de projets majeurs pour soutenir le développement économique du territoire.

Elle a été soumise à l'avis des Personnes Publique Associées puis mise à disposition du public, du mardi 15 août 2023 au vendredi 15 Septembre 2023 inclus, suite à la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé de la Commune mise en œuvre par arrêté municipal n° 2021-563 pris en date du 15 Décembre 2021.

Notre e-mail

contact@lelegis.fr

Notre téléphone

05 96 70 54 38

AVIS DE CONCERTATION

Conformément à la décision n°2021/130/TCSP Martinique de la Commission Nationale du Débat Public du 06 octobre 2021

RÉUNION PUBLIQUE CONCERTATION CONTINUE SUR L'EXTENSION OUEST DU TCSP

**LUNDI 8 AVRIL - 18h
SCHËLCHER**

**Restaurant l'Arobase du
Casino Batelière Plaza**

www.extensions-tcsp.com



Scannez ce QR Code et
consultez notre site web pour
en savoir plus.

Garants de la Concertation désignés par la C.N.D.P. :

M. Jean-Michel ALONZEAU

M. Étienne BALLAN

Contact garants : jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr

